

Beaulieu 2020 –Taoua : du temps pour une vision d'ensemble

La Municipalité a décidé de retirer temporairement son préavis sur la tour Taoua à Beaulieu. Elle estime que le débat sur la question au Conseil communal et devant la population pourra se faire dans les meilleures conditions possibles lorsque tous les éléments liés au projet seront précisés. La Municipalité a adopté l'ouverture d'un compte d'attente de 350'000 francs et s'est donné un délai de l'ordre de 6 mois pour présenter un nouveau préavis.

La présentation du préavis 2011/19 lié au projet Taoua - aménagement du front Jomini comprenant notamment une tour - à suscité de nombreuses questions, de la part de la population ou de conseillers communaux notamment. Les points soulevés ont mis en évidence la nécessité de disposer d'une vision d'ensemble du projet et de ses abords, en y intégrant des éléments qui dépassent le cadre du préavis soumis au Conseil communal. La Municipalité a pris note de ces attentes. Elle a estimé que ces demandes étaient légitimes et que le projet aurait tout à gagner à être replacé dans son contexte. Afin de permettre l'établissement d'un débat approfondi en toute connaissance de cause, la Municipalité a décidé de retirer le projet de préavis soumis au Conseil communal afin de le compléter.

Le complément au préavis, qui devrait être réalisé dans un délai de l'ordre de six mois environ, intégrera notamment le projet de PPA portant sur l'affectation des terrains, des éléments de contenu (part des logements et type de ceux-ci, projets hôteliers, aménagements de surface environnantes - jardins - et des alentours, en particulier transports) ainsi que l'avant projet des jardins publics de Beaulieu et de l'aménagement de l'espace public sur le front Jomini. Cette approche plus approfondie permettra à tous - conseillers communaux et habitants - de se faire une idée complète du projet et contribuera à l'établissement d'un débat ouvert et bien informé.

A noter qu'une récente étude, réalisée par M.I.S. Trend auprès de 400 Lausannois, permet de mesurer l'intérêt du public pour le projet Beaulieu 2020. Les résultats montrent que 80 % des sondés ont entendu parler, et que 56% d'entre-deux y sont favorables, contre 19% défavorables.

Pour mémoire le projet «Taoua» retenu en 2008 à l'issue d'un concours d'architecture, du bureau lausannois Pont 12 architectes (Hahne, Jolliet et Nicollier) propose une construction regroupant la tête des halles Sud et le Front Jomini. Le projet réunit en un seul ensemble la construction d'un hôtel économique et d'un restaurant ainsi que d'une tour de 80 mètres avec un hôtel business, une résidence hôtelière (longs séjours), des activités commerciales et un Business Center.

La Municipalité de Lausanne

Information sur www.lausanne.ch/beaulieu2020 et www.beaulieu2020.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, 021 315 22 00**
- **Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00**
- **Grégoire Junod, directeur de la culture et du logement, 021 315 42 00**

Lausanne, le 16 novembre 2011